Compte rendu de la rencontre de l'Assemblée constituante régionale ACRQ03 – Capitale-Nationale tenue au Centre communautaire Lucien Borne, le mardi 20 octobre 2015 à 19 h 00

Sont présents : M^{mes} Priscilla Corbeil

Marie-Luce Fortier Louise Fournier Danielle Gagnon

MM. Patrick Barré

Alain M. Bergeron Yvan Bolduc W. Stuart Edwards Patrice Fortin

Jean-Louis Helstroffer François Lefebvre Antonin Paquet Michel Raymond François Talbot

La réunion est animée par Jean-Louis Helstroffer.

	Ordre du jour	Résumé des discussions	Suite à donner – délai
1.	Accueil	Jean-Louis souhaite la bienvenue aux participants et explique brièvement le déroulement de la rencontre.	
2.	Choix du président d'assemblée	Marie-Luce propose Jean-Louis comme président d'assemblée, Antonin appuie, Jean-Louis accepte. Adopté.	
3.	Choix du secrétaire d'assemblée	Jean-Louis propose Marie-Luce comme secrétaire d'assemblée, Antonin appuie, Marie-Luce accepte. Adopté.	
4.	Adoption de l'ordre du jour	Antonin propose l'adoption de l'ordre du jour, Marie-Luce appuie. Adopté.	
5.	Tour de table pour présentation des participants	Tous les participants se présentent l'un après l'autre en précisant ce qui les a amenés à s'intéresser à l'ACCQ.	
6.	Présentation de la fondation et de l'historique du mouvement	Alain présente l'historique de l'ACCQ en passant par la rencontre de Roméo Bouchard avec qui il a échangé sur la démocratie. Alain explique également la signification des acronymes ACCQ et ACRQ. Il en profite aussi pour parler un peu de la future structure organisationnelle et des informations sur la forme juridique de l'ACCQ qui se trouve sur son site internet.	

	Ordre du jour	Résumé des discussions	Suite à donner – délai
7.	Capsules vidéo de la première rencontre nationale	Jean-Louis fait une brève introduction des capsules et mentionne qu'elles ont été réalisées lors de la première rencontre nationale de l'ACCQ à Drummondville.	
		Les participants regardent les capsules.	
8.	Choix des responsables régionaux intérimaires (porte-parole, trésorier, accueil, secrétaire)	Jean-Louis passe en revue les postes à combler par la lecture des tâches et responsabilités de ces postes. Ceci en vue d'inviter les participants à se présenter à un de ces postes selon leur intérêt.	
		Alain prend la parole pour préciser que ces postes seront à combler très bientôt et invite les participants à consulter la description de ces postes sur le site internet de l'ACCQ et y réfléchir.	
		Antoine se propose pour le poste de Responsable des services en région (RSR). Jean-Louis appuie. Adopté sans opposition.	
9.	Lecture du Manifeste et signature des nouveaux participants	Jean-Louis fait la lecture du Manifeste. Un débat a lieu sur le problème de voir la Constitution reléguée aux oubliettes par les élus. Des participants désirent obtenir un délai et du temps pour émettre des commentaires sur le texte du Manifeste avant de le signer. Jean-Louis propose qu'une prochaine rencontre soit organisée rapidement pour permettre à tout le monde de lire et revoir le Manifeste et les énoncés de mission.	Marie-Luce est responsable d'organiser cette prochaine rencontre pour le 27 octobre 2015.
10.	Discussion des résolutions soumises par le Comité organisateur intérimaire (COI)	Antonin lit certaines résolutions du COI aux participants et les invite à visiter le site internet de l'ACCQ pour en prendre connaissance.	Antonin est responsable d'apporter la proposition de François au COI.
		François Talbot propose l'ajout d'un onglet « FAQ » dans le site internet de l'ACCQ.	
11.	Lecture et discussion des énoncés de mission	Alain fait la lecture de la Mission, de la Vision, des Moyens et objectifs et du Nous rejoindre.	
		Il précise que le texte est écrit pour expliquer la démarche du groupe.	

Ordre du jour	Résumé des discussions	Suite à donner – délai
	Jean-Louis précise l'importance de lire avec sérieux et rigueur les énoncés de Mission, les commenter si lieu, d'apporter les commentaires/propositions à la prochaine rencontre.	
12. Discussion ouverte sur l'actualité et la constituante	Jean-Louis invite les participants à partager leur opinion sur les sujets de l'heure dans les médias ET la constituante.	
13. Clôture de la séance	La séance est levée à 22 heures.	

Compte rendu rédigé par Marie-Luce Fortier.